

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 622

Artikel: Consultation des milieux "intéressés" : essais de radiodiffusion locale : avec ou sans publicité?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

juridique et surtout sur celle du financement par la publicité, que M. Schlumpf se retrouve au point de départ, devant l'obstacle qu'il avait refusé: décider.

En effet, sur la question finalement centrale de la publicité, on compte 43 avis positifs, et 53 négatifs. La majorité des partis se prononce en faveur de la pub sur les ondes locales, et les deux tiers des cantons s'y opposent; les organisations économiques veulent un nouveau support publicitaire, et les gens des media établis rejettent cette possibilité — pour des raisons diverses évidemment (cf. encadré).

Au Conseil fédéral donc de se prononcer à son tour, dans le courant février en principe, afin que les éventuels nouveaux émetteurs sachent dès le printemps prochain à quoi s'en tenir en matière de rayon et d'horaire de diffusion, de mode de financement, etc.

EXIGENCES INÉLUCTABLES

Pour prendre l'option fondamentale et définir le cas échéant les conditions précises des essais, le Conseil fédéral va sans doute partir de deux exigences inéluctables: la Suisse doit avoir elle aussi des programmes locaux (c'est-à-dire des antennes plus ou moins libres), et la presse régionale, déjà en péril, ne doit pas avoir à soutenir la concurrence d'un nouveau media intervenant à la même échelle. Du coup, la conclusion s'impose: oui à des programmes à faible rayon de diffusion — et à budgets d'exploitation réduits, donc sans pub. Quant au problème des investissements, d'ailleurs modestes en matière de radio, on pourrait fort bien le résoudre avec la collaboration de la SSR; celle-ci ne devrait pas manquer l'occasion de se montrer ouverte et vraiment dynamique en mettant une espèce de quatrième chaîne à la disposition de la fédération des radios locales.

L'idée n'est pas neuve. La Radio suisse alémanique l'a développée dans un mémorandum publié l'été dernier. Reste à concrétiser. Une belle aventure pour ceux qui pourraient faire preuve de résistance à la commercialisation des media.

CONSULTATION DES MILIEUX «INTÉRESSÉS»

Essais de radiodiffusion locale: avec ou sans publicité?

<i>Avis venant de</i>	<i>Financement par la publicité</i>	<i>Remarques</i>
CANTONS		
FR, NE, TI, SO, NW, TG, SH, BL, BS	oui	TG refuse la compétence fédérale, SO refuse malgré tout l'ensemble du projet. Les deux Bâles souhaitent une organisation par concordats intercantonaux.
Autres cantons (sauf GE)	non	GE n'a pas donné son avis, à notre connaissance.
PARTIS POLITIQUES		
Socialistes	non	Favorables à un modèle SSR.
Radicaux	oui (radio seulement)	Contre toute directive de programmes.
Démocrates-chrétiens	oui (pour frais)	Pour des directives en matière de programmes.
UDC, ADI, PLS	oui	
PDT, POCH	non	Solutions via coopérative d'émetteurs locaux.
ORGANISATIONS		
Union syndicale	non	Refus de l'ensemble du projet.
Vorort	oui	Favorable à des «émissions sponsorisées».
Associations patronales	oui	Syndicats patronaux romands contre la pub.
Usam	non (en principe)	
Association des paysans	oui	
Consommateurs	non	
Editeurs de journaux	non	Besoin de progr. locaux non démontré.
SSR	non	Essais superflus.
Journalistes (FSJ, USJ, SSM)	non	Essais prématurés.
Arbus	non	Programmes locaux: service public.